

Évaluation du fonctionnement des classes passerelles pour l'année scolaire 2014-2015

PREAMBULE

Les classes passerelles désignent une formule partenariale, interinstitutionnelle associant services de la petite enfance et école et visant l'accompagnement d'un jeune enfant et de sa famille à l'entrée à l'école maternelle.

Il s'agit de réalisations innovantes au sens du décret n° 2000-762 du 1^{er} août 2000 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans, aux modalités définies par la circulaire du 18 décembre 2012 relative à l'accueil et à la scolarisation des enfants de moins de trois ans.

La présente note est rédigée sur la base d'une synthèse des bilans de fonctionnement des dispositifs de l'Académie, établis par les Inspecteurs de l'Éducation nationale, des comptes-rendus des comités techniques et des comités de pilotage des représentants des municipalités et des bilans des représentants de la CAF.

L'évaluation se donne pour objet de vérifier la pertinence des actions mises en place au regard des objectifs fixés :

- Permettre aux parents de tisser des liens avec l'école pour pouvoir accompagner l'enfant tout au long de sa scolarité ; accompagner et soutenir la fonction parentale.
- Faciliter la séparation progressive de l'enfant de son milieu familial pour améliorer les conditions d'entrée à l'école.
- Proposer à l'enfant un accompagnement personnalisé vers les premiers apprentissages, en respectant son développement.

Elle vise également à apporter quelques repères et à proposer des pistes susceptibles d'en améliorer le fonctionnement.

SOMMAIRE

1. Le point de vue des professionnels des dispositifs	<i>p.2</i>
1.1 - La fréquentation	<i>p.2</i>
1.2 - La décision de scolariser	<i>p.2</i>
1.3 - Le taux de fréquentation	<i>p.3</i>
1.4 - La parentalité	<i>p.3</i>
1.5 - La scolarisation des enfants	<i>p.7</i>
2. Le point de vue des partenaires : les municipalités	<i>p.7</i>
3. Le point de vue des partenaires : la CAF	<i>p.8</i>
4. Conclusion	<i>p.10</i>

Annexes : L'accompagnement des parents	<i>p. 11</i>
Annexe 1 : CAF - Eléments de bilan qualitatif d'un dispositif	<i>p. 11</i>
Annexe 2 : EJE - Présentation des ateliers de parentalité	<i>p. 13</i>
Annexe 3 : EJE - Document séparation	<i>p. 15</i>
Annexe 4 : EJE - Fiche technique atelier « lampe coco »	<i>p. 17</i>
Annexe 5 : CAF - Questionnaire concernant l'apport de la Classe passerelle dans le cadre du soutien à la parentalité	<i>p. 18</i>
Annexe 6 : PE - Que mettre en place concrètement dans sa classe pour renforcer la coopération parents/école ?	<i>p. 19</i>

1. LE POINT DE VUE DES PROFESSIONNELS DU DISPOSITIF

1.1 LA FREQUENTATION

Dispositifs	Nombre total d'enfants inscrits :
école maternelle annexe Eugène Dayot, Le Port	12
école maternelle Les tourterelles, Saint-André	20
école maternelle La poussinière, Saint-Benoît	15
école primaire Primat, Saint-Denis	24
école maternelle Ylang-Ylang, Saint-Denis	18
école maternelle Edith Piaf, Saint-Pierre	17
TOTAL	106

Pour la quatrième année, les classes passerelles, dispositifs mixtes associant service de la petite enfance et école, ont accueilli des enfants de moins de trois ans : 106 enfants dans six dispositifs implantés dans des environnements socialement défavorisés, soit 7,8% des 1359 enfants de moins de trois ans scolarisés.

1.2 LA DECISION DE SCOLARISER :

Incitation	Nombre de parents interrogés
La CAF	32
Des personnes de leur entourage	25
L'EJE/ La Municipalité/ le PRE	25
Autres réponses	9
L'école : le directeur, l'enseignant(e) d'un(e) aîné(e)	9
Le conseil général (GUT/ PMI)	4
Nombre total de parents de l'enquête	104

L'incitation des parents à inscrire l'enfant en classe passerelle se fait selon cinq voies essentiellement. D'une manière générale, le recrutement par les assistantes sociales de la CAF tient une place prépondérante dans la capacité des dispositifs à scolariser un nombre d'enfants respectant les termes de la convention, de 15 à 20 enfants annuellement. La communication informelle aux abords de l'école est également un mode de recrutement important. De plus, on relève, dans les dispositifs installés, une augmentation des demandes spontanées des familles, dont les aînés ont fréquenté la classe. Ces deux premiers modes – CAF et environnement social ou familial - totalisent la moitié des inscriptions.

Parmi les modes de recrutement partenariaux, des initiatives nouvelles sont à noter comme une présentation du dispositif lors d'un café des parents animé par une coordonnatrice des services petite enfance du CCAS sur un dispositif.

1.3 LE TAUX DE FREQUENTATION

		novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai
école maternelle annexe Eugène Dayot, Le Port	Pourcentage de présence (%)	62	53	55	68	71	60	49
école maternelle Les tourterelles, Saint-André	Pourcentage de présence (%)	70	69	62	64	70	80	78
école primaire Primat, Saint-Denis	Pourcentage de présence (%)	51	54	56	58	51	61	59
école maternelle Ylang-Ylang, Saint-Denis	Pourcentage de présence (%)	81	76	82	67	74	68	72
école maternelle La poussinière, Saint-Benoît	Pourcentage de présence (%)	79	85	63	71	65	62	68
école maternelle Edith Piaf, Saint-Pierre	Pourcentage de présence (%)	80	75	81	77	59	77	86

D'une manière générale, les enfants fréquentent le dispositif avec régularité. On relève quelques découragements ponctuels de parents, notamment en fin de premier trimestre, avant les séparations. Les absences de longue durée sont toujours justifiées (maladies infantiles dues à la découverte du milieu collectif, etc.). Lorsque des familles prennent une distance passagère avec le dispositif, les enfants restant inscrits à l'école, le taux de fréquentation de la classe s'en trouve impacté.

Le mercredi matin et le samedi matin sont des demi-journées dont les taux de fréquentation sont les plus bas, de l'ordre de 20% dans un dispositif. Des stratégies sont mises en place par les enseignantes demandant une forte participation des parents (réalisations de marottes en feutrine, confection d'albums, etc.).

1.4 LA PARENTALITE

• L'implication

	Lors de l'arrivée en classe			En fin d'année scolaire		
	Nombre de parents concernés	Nombre total de parents observés	Pourcentage de réponses positives	Nombre de parents concernés	Nombre total de parents observés	Pourcentage de réponses positives
S'informer, questionner	26	71	36,6%	58	68	85,3%
S'impliquer dans les activités avec les enfants	40	69	58,0%	68	85	80,0%
S'impliquer dans les ateliers de parents	38	72	52,8%	60	81	74,1%
S'impliquer dans des projets de classe voire des projets de l'école	44	80	55,0%	71	81	87,7%

L'implication des parents croit tout au long de l'année et à mesure de leur compréhension des enjeux du dispositif.

S'informer, questionner : le registre des questions varie dans l'année. Portant plus sur la compréhension du fonctionnement de l'école, la séparation et les règles à poser avec les

enfants au départ, elles s'orientent en fin d'année vers les perspectives pour la petite section et la suite de la scolarité.

S'impliquer dans les activités avec les enfants : on note une grande évolution de la manière dont les parents s'investissent auprès de leur enfant tout au long de l'année : orientation vers des objets culturels (lecture de livres, jeux partagés, etc.), place plus importante accordée à une autonomie d'action de l'enfant, valorisation de ses réussites.

Dans leur posture également, en début d'année, les parents se regroupent pendant la classe pour échanger. Après une meilleure compréhension de leur rôle, ils se placent aux côtés de leur enfant sur ces mêmes temps.

S'impliquer dans les ateliers de parents : les parents sont très participatifs dans ces ateliers. Les modes de fréquentation sont personnalisés, certains parents fréquentent les ateliers tous les jours, d'autres une fois par semaine.

Il est constaté que l'expression des parents se trouve favorisée lorsque des ateliers aux thèmes non prédéterminés leur sont proposés. Ils se placent dès lors dans une posture d'être force de proposition. Le partage d'expériences entre pairs semble être un mode d'échange très apprécié et très productifs pour les parents.

S'impliquer dans des projets de classe, des projets de l'école : les projets thématiques liés aux moments forts de la vie de l'école sont très fédérateurs. Les activités régulières permettent la mise en place de rituels (emprunt de livres à la bibliothèque une fois par mois dans un dispositif, réalisation d'albums/de livrets pour et avec leur enfant tout au long de l'année, etc.). Les activités occasionnelles fédèrent les parents autour de temps forts de vie de l'école (spectacles, sorties scolaires, etc.). Lorsqu'un projet « séjour transplanté (VVF) » est mis en place par la CAF dans le cadre de vacances scolaires, l'implication des familles s'en trouve renforcée.

• La séparation

« On communique avec les autres parents. Cela a beaucoup contribué à la préparation de la séparation avec mon enfant. »

I., Saint-Benoît

	Reste constamment avec son parent accompagnateur		Se détache de son parent accompagnateur mais revient très souvent vers lui		Ne se préoccupe plus de son parent accompagnateur Accepte la séparation sans difficulté		Vient sans son parent accompagnateur	
	Nombre d'enfants concernés	Nombre total d'enfants	Nombre d'enfants concernés	Nombre total d'enfants	Nombre d'enfants concernés	Nombre total d'enfants	Nombre d'enfants concernés	Nombre total d'enfants
Les premiers jours	45	83	42	83	4	83	0	83
En milieu d'année scolaire	12	74	25	74	32	74	31	74
En fin d'année scolaire	2	80	7	80	46	80	77	80

Les séparations parent/enfant se font majoritairement en troisième période entre janvier et février, et de manière individualisée, accompagnée d'une mise en mots importante. De

manière générale, pour des entrées plus tardives dans le dispositif, les séparations s'effectuent à mi-parcours. Il est important que ces moments aient lieu lorsque parents et enfants se sentent en pleine sécurité.

- **La perception de l'école**

« Ce n'est pas un jeu l'école ».

A., Saint-Denis

A l'arrivée en classe passerelle, nombre de parents ont des représentations de l'école, pour beaucoup, liées à leur propre expérience d'élève. La relation de confiance se crée de manière progressive. Les règles de fonctionnement d'une classe prennent sens dans la pratique.

- **Le rapport à l'école**

	Lors de l'arrivée en classe			En fin d'année scolaire		
	Nombre de parents concernés	Nombre total de parents	% de réponses positives	Nombre de parents concernés	Nombre total de parents	% de réponses positives
Comprendre à quoi sert l'école et ce qu'on y fait	30	80	37,5%	73	81	90,1%
Comprendre ce qu'on attend de son enfant en tant qu'élève	26	80	32,5%	69	81	85,2%
Comprendre ce qu'on attend de soi en tant que parent d'élève	28	80	35,0%	66	81	81,5%
Connaître le rôle des professionnels (PE, EJE, ATSEM, RASED, PMI, CAF, PRE, etc.)	31	80	38,8%	68	81	84,0%
Accepter l'accompagnement des professionnels	53	80	66,3%	75	81	92,6%

La présence des parents en classe, leur participation à son déroulement, leur permet de se construire une représentation fine des attentes de l'École, de ses règles, de son fonctionnement. Ils observent le développement de leur enfant, ses réussites et ses acquisitions et prennent conscience du chemin que leur enfant a à parcourir.

- **Les pratiques parentales**

L'équipe de la classe a trouvé la bonne clef pour ouvrir les bonnes portes, même pour l'éducation des aînés cela aide. »

M., Saint-Benoît

Les échanges avec les professionnels et entre parents ont favorisé une mutualisation des pratiques parentales et permis le réajustement de situations. D'une manière générale, on note cette année encore, des évolutions significatives de prise de conscience des parents de leur rôle et de leurs possibilités.

L'observation des comportements de l'enfant en classe permet aux parents de modifier leur perception sur deux plans : la capacité de l'enfant à rentrer dans des règles et sa capacité à piloter son attention pour rentrer dans des apprentissages scolaires.

La relation parent/enfant, basée parfois sur des rapports de force, se transforme par la prise de conscience que permet la verbalisation. Le faire avec l'enfant (et non à la place de) et le parler avec l'enfant (et non à) se mettent en place progressivement au cours de l'année et de manière accélérée lorsque les parents prennent conscience qu'ils sont acteurs des inflexions souhaitées.

- **L'évolution personnelle et professionnelle**

« J'ai des copines maintenant ».

« Voir les autres mamans qui ont des projets, cela m'a donné envie d'avancer dans la vie ».

C. et B., Saint-André

D'une manière générale, les parents témoignent de l'importance du partage d'expériences entre pairs et de l'accompagnement des professionnels comme des leviers d'évolution personnelle.

Le tableau ci-dessous présente quelques projets répertoriés de manière non exhaustive et non hiérarchisée.

Exercer une activité professionnelle	Reprise d'activité, obtention d'un contrat d'un an à la restauration scolaire.
Partager, mutualiser, s'ouvrir	Echanges de service, création de liens sociaux au sein du dispositif et en dehors, prise de confiance en soi.
Partager des savoir-faire	Loisirs créatifs.
Accéder à une formation	Préparation du code de la route ; accompagnement personnalisé mis en place, dans un dispositif, à l'initiative de la CAF, par le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) pour une formation et un emploi durable.

- **Les ateliers de parentalité**

Effets observés :

Entre participants, les liens se tissent, la confiance s'installe, la confiance en soi également. L'initiative créatrice se développe. La parole se libère.

Motivations exprimées par les parents à fréquenter le dispositif :

La forte assiduité des parents suffit à elle seule à témoigner des motivations des parents à fréquenter les ateliers. Parfois, des stratégies d'auto-motivation (ou d'autostimulation) sont observées dans le groupe de pairs.

Capacité du dispositif à répondre aux besoins des parents/ des enfants

Les parents s'accordent à dire que le fait de prendre du temps pour soi contribue à leur bien-être et à l'établissement d'une relation plus sereine avec leur enfant. Ils pensent que la mise en place des processus de séparation est particulièrement bien accompagnée dans les ateliers. Ils apprécient que des réponses adaptées et personnalisées soient proposées au sein de chaque dispositif : séjour vacances (VVF), intervention CEDAACE (CAF), projet professionnel (CAF), etc.

Ils témoignent d'apprentissages sur deux plans, celui du faire (les techniques manuelles), celui de la réflexion (les échanges constructifs).

Demandes d'apports théoriques exprimés par les parents :

L'éducation de l'enfant, son développement.

Effets des ateliers sur les comportements des parents :

Les parents investissent l'atelier comme un espace/temps privilégié entre la maison et l'école, dans lequel ils prennent conscience de leurs capacités, de leurs potentialités.

Changements observés dans la relation parent/enfant dans la perception du rôle parental :
 Au fil de l'année, un dialogue s'installe entre parent et enfant, une forme de *lâcher prise* du parent sur l'enfant qui leur permet d'accéder à une autonomie. Un cadre se met en place, aux émotions contrôlées.

• **Prévention : le repérage de difficultés particulières**

Quelques enfants ont présenté des signes de décalage interpellant les professionnels dans le domaine du langage : prononciation, élocution, acquisition, qui ont fait l'objet de préconisations de consultations extérieures. Un enfant a été orienté vers le CAMPS, une famille vers le service social municipal, une autre famille a été accompagnée vers la MDPH.

1.5 LA SCOLARISATION DES ENFANTS

Synthèse des acquis des enfants en fin d'année scolaire pour l'entrée en petite section :

Domaines de compétences		Ensemble des dispositifs	
		Nombre d'enfants ayant la compétence	Nombre total d'enfants observés
S'approprier le langage	Échanger, s'exprimer en créole ou en français	54	64
	Comprendre en créole ou français	59	64
	Progresser vers la maîtrise de la langue française	50	64
Découvrir l'écrit	Se familiariser avec l'écrit	55	64
Devenir élève	Vivre ensemble respecter les règles de vie	56	64
	Coopérer, participer à la vie de groupe.	54	64
	Devenir autonome, se séparer des parents	55	64
	Comprendre ce qu'est l'école	53	64

76 enfants sur les 82 enfants présents en fin d'année sont estimés totalement prêts à entrer en petite section.

2. LE POINT DE VUE DES PARTENAIRES : LES MUNICIPALITES

• Les points de réussite relevés :

- La bienveillance, principe directeur du dispositif : enfants, parents, équipe d'encadrement et partenaires évoluent dans un environnement social et affectif porteur et sans jugement.
- L'intégration de la classe dans la vie de l'école : la classe passerelle est mieux intégrée à la vie de l'école, point relevé sur trois dispositifs de manière significative, avec participation de l'équipe éducative aux instances de l'école, construction de projets collaboratifs entre classes de l'école, etc.
- L'implication des parents dans les ateliers dédiés, les après-midis : un réel échange de savoir-faire s'est opéré.
- Dans les dispositifs ayant vu une augmentation significative de leur fréquentation, on observe : la création d'un groupe classe plus cohérent ; une bonne cohésion et une solidarité entre les parents ; une meilleure appropriation de l'école par les parents ; une bonne implication et participation des parents à la vie de l'école : spectacle de l'école, conseil d'école, défilé du carnaval, etc.

- La réalisation de projets de plus en plus attractifs et porteurs : continuité d'organisation de séjours VVF, ateliers créatifs innovants, etc. avec ouverture des projets sur les partenariats : CAP, réseau de lecture publique, etc.

Les points d'amélioration :

- Le recrutement : la prospection auprès des familles pourrait être étendue à l'ensemble des partenaires institutionnels des services petite enfance de proximité (maison départementale, PMI, etc.).
- L'ouverture du dispositif : une ouverture sur le quartier, sa vie et ses associations pourrait être renforcée. Des professionnels de l'enfance pourraient également être sollicités pour intervenir dans les ateliers de parents (des idées de projets sont en cours de finalisation pour l'année 2015-2016).
- L'information : la diffusion d'une plaquette commune à l'ensemble des partenaires du dispositif, permettrait d'informer sur l'existence de la classe passerelle, ses enjeux, son fonctionnement.

3. LE POINT DE VUE DES PARTENAIRES : LA CAF

La classe passerelle est un dispositif permettant de mixer différentes offres de service CAF. L'implication dans sa mise en œuvre est visible à chaque étape avec des échanges réguliers, des temps de réunion avec l'équipe pédagogique, le suivi des familles et l'établissement de divers outils communs (fiche d'inscription...).

a. Le contexte

La Convention d'Objectifs et de Gestion signée entre l'État et la CNAF 2013-2017 a pour ambition de développer le service aux familles, de réduire les inégalités et d'apporter une réponse globale aux besoins des familles par des actions visant à :

- soutenir la fonction parentale, faciliter le lien parent enfant par une offre globale de services en direction des familles sur le territoire, le développement des actions de Petite Enfance de qualité.
- contribuer à une meilleure égalité des chances et un renforcement des liens familles/école.

b. L'activité

Comme pour l'année scolaire précédente, la contribution des travailleurs sociaux de la Caisse d'Allocations Familiales a porté sur :

- la sélection des familles en vue de recruter les enfants.
- le suivi administratif et technique des dispositifs par la préparation de la fiche CAS concernant le renouvellement du cofinancement CAF du poste d'Éducateur Jeunes Enfants à hauteur de 50 %, et les éventuels investissements sollicités.
- l'accompagnement du dispositif par :
 - la participation à la définition et au montage du projet.
 - les visites au sein de la classe et des rencontres avec l'équipe éducative.
 - la mise en place d'accompagnement social individualisé en faveur de familles confrontées à des difficultés.
 - la mise en place d'actions spécifiques financées par la CAF telles que les séjours vacances.
 - la participation aux comités techniques et de pilotage.

- la contribution au bilan et à l'évaluation de la classe passerelle de l'année écoulée.

Les travailleurs sociaux interviennent notamment et de manière plus détaillée :

- dans le repérage des familles répondant aux critères de sélection (entretiens individuels pour présenter le fonctionnement de cette classe spécifique et recueillir l'adhésion du ou des parents).
- dans la validation des candidatures proposées par les partenaires (en qualité de membre de la commission de repérage).
- dans l'animation de réunions d'informations collectives avec la PMI et le travailleur social du Programme de Réussite Éducative auprès des familles retenues en amont des inscriptions (information collective sur le déroulement de la classe passerelle et aide au renseignement des fiches de préinscriptions).
- dans le suivi et l'évaluation de la classe passerelle : participation à des ateliers parentalité pour en mesurer la pertinence, évaluation qualitative à partir du recueil des avis des parents au moyen d'une grille d'évaluation (cf. annexe 1) et en concertation avec l'équipe éducative.
- dans l'animation de réunions d'informations auprès des parents à leurs demandes (information sur les prestations légales et extra légales) et dans la mise en place d'interventions partenariales dans le domaine de l'insertion professionnelle (intervention de deux gestionnaires de parcours du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi).
- en soutien technique auprès de l'Éducatrice de Jeunes Enfants à sa demande (aide à la rédaction des fiches actions relatives aux ateliers parentalité...) mais aussi auprès du coordonnateur PRE (informations générales sur ce dispositif, soutien dans la demande de subvention de fonctionnement).
- dans l'accompagnement social des familles orientées par le TS CAF vers ce dispositif : accompagnement au relogement, soutien financier par l'attribution d'une aide financière non remboursable, prescriptions vers une association pour l'acquisition de mobilier de première nécessité, prescriptions vers le dispositif PLIE pour une insertion professionnelle, etc.

c. Les perspectives

- Poursuivre la co-construction des partenariats CAF/Commune/Éducation Nationale.
- Amener des idées innovantes en travaillant avec les parents sur leur insertion professionnelle et leur parcours de vie.
- Renforcer le partenariat avec certains professionnels de santé, de la petite enfance (médecin de PMI, CMP) ou autres thématiques. Il s'agit aussi de mettre en lien la Classe Passerelle avec d'autres dispositifs et structures existantes sur le territoire : MJC, Centre Social, Associations, séminaires, conférences. Le regard d'autres partenaires de la petite enfance (PMI, CMPP, CAMPS,...) mais aussi les associations de médiation familiale et autres associations, permettant d'avoir des éléments de réponse face aux questionnements de l'équipe et des familles sur des questions plus spécifiques telles que le handicap, le développement de l'enfant.... De même, un annuaire social est à créer comme outil d'aide à l'équipe éducative.

4. CONCLUSION

L'ensemble des indicateurs retenus témoignent, au fil des évaluations, de la forte plus-value des classes passerelles en termes d'accompagnement partenarial à l'exercice de la parentalité et d'accueil éducatif personnalisé de l'enfant à l'entrée à l'école.

A ces objectifs qualitatifs annuellement atteints, trois éléments de constats amènent à envisager avec attention l'avenir des classes passerelles dans l'Académie, leur pérennité, leur développement.

Le premier élément est lié au fonctionnement interne des dispositifs qui tient pour beaucoup à la complémentarité des personnalités des professionnels qui les animent et à leur capacité à collaborer ensemble et à penser une éducation de la petite enfance ouverte sur un partenariat de proximité autour de l'école. Cette grande force est aussi leur possible faiblesse. L'absence de collaboration entre professionnels au sein d'un dispositif aura vu sa fréquentation chuter cette année, questionnant son devenir.

Le second élément concerne les coûts de fonctionnement importants à la charge des municipalités qui ont à financer le service d'une ATSEM, un demi-poste d'Éducateur Jeunes Enfants, et la mise à disposition de deux salles, équipées l'une pour les parents, l'autre pour les enfants à l'aide d'un mobilier adapté. Ce coût interroge les retombées effectives du dispositif sur les bénéficiaires. Le peu de fréquentation de certaines classes, dont les bienfaits sont par ailleurs reconnus, amène à questionner les investissements au regard du nombre d'usagers concernés. A contrario, la nécessité de donner sa pleine mesure au dispositif peut amener à un recrutement de familles à l'extérieur du périmètre de l'école et qui regagnent leur école de secteur après une année scolaire.

Le troisième élément concerne le développement des classes passerelles, qui est tributaire de la volonté des municipalités d'investir dans un dispositif de prévention, pour lequel nous manquons encore de recul dans la mesure des effets sur le long terme. Trois municipalités, parmi les cinq disposant actuellement d'une classe passerelle, ont cependant souhaité en ouvrir une seconde à la prochaine rentrée. La mise en acte est actuellement au stade de projet.

Elle sera suivie dans le cadre du schéma départemental des services aux familles 2014-2017 qui inscrit ce développement dans deux axes forts de la conduite d'une politique publique, associant les partenaires de la petite enfance : la réduction des inégalités territoriales en matière d'accueil du jeune enfant et le maillage progressif du territoire en matière d'offre d'accompagnement à la parentalité.

Denis Ouin
Inspecteur de l'Éducation nationale
Conseiller technique maternelle
Saint-Denis, Septembre 2015

ANNEXES : L'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

Annexe 1 : CAF - Eléments de bilan qualitatif d'un dispositif

Une évaluation qualitative auprès de l'ensemble des parents de la classe passerelle a été effectuée par le travailleur social de la CAF. La grille d'évaluation leur a été soumise par le biais de l'Éducatrice de Jeunes Enfants. Sur les 13 parents fréquentant la classe, 11 ont répondu aux différents items structurant cette évaluation ; ces items portent sur :

1. Le fonctionnement de la classe.
2. L'équipe pédagogique
3. Le mode de transport utilisé pour se rendre du domicile à l'école
4. L'enfant (autonomie, socialisation, développement du langage, adaptation au rythme scolaire, propreté)
5. La participation du(es) parent(s) à la vie scolaire et aux ateliers parentalité
6. Les difficultés rencontrées par ces parents
7. L'inscription de l'enfant à la rentrée scolaire 2015/2016.

1. Fonctionnement de la classe :

Les parents sont satisfaits du fonctionnement de la classe en termes d'horaires jugés adaptés, d'effectif réduit, d'organisation des matinées, d'activités proposées et développées (étonnement d'un enfant dans les activités de jeux de semoule et d'eau). Les locaux configurés en deux salles communicantes, soit : une salle « enfants » et une salle dédiée aux actions parentalité ont séduit les parents d'autant que des travaux de création d'un coin linge/toilettes se sont concrétisés cette année. Deux parents estiment les horaires non adaptés mais ils n'ont pas apporté de précisions.

2. L'équipe pédagogique :

Elle est très appréciée des parents ; ce sont des personnes très professionnelles qui ont une bonne connaissance du développement des enfants. Des relations basées sur la confiance se sont nouées avec les trois professionnels de la petite enfance. L'équipe a su mettre à l'aise les parents et les enfants dès le début de fréquentation de la classe, laquelle constitue ainsi un cadre sécurisant et stable. De même, ces parents, qui pour la plupart avaient un passif avec le milieu scolaire, ont un regard plus confiant sur l'école et comprennent mieux les enjeux de la scolarisation de leur enfant en maternelle.

D'un point de vue du TS de la CAF, cette équipe, dont les membres restent inchangés depuis l'ouverture de cette classe sur Saint Pierre, est véritablement complémentaire, sait travailler en équipe et est force de propositions innovantes telles que la participation à « la grande lessive » le 02 avril dernier dont le thème était « de jour comme de nuit, réfléchir la lumière » dans le cadre d'un partenariat mis en place avec deux crèches. Il s'agissait d'exposer les dessins effectués par les enfants accompagnés de leurs parents sur ce thème ; de même, toujours dans ce même partenariat, l'équipe accueille ponctuellement les enfants de ces deux structures pour les familiariser avec le milieu scolaire.

Paroles d'un parent : « *un grand merci à Patricia, Aurore et Élixa, une très bonne équipe, à continuer, ne changez rien à cette équipe* ».

3. Mode de transport :

D'une manière générale, les familles se rendent à l'école en voiture ; 2 prennent les transports en commun qui ne proposent pas une plage horaire suffisante quand il faut se rendre à l'école à 8H30, 11H30 puis revenir pour les ateliers à 13H30. 1 préfère se déplacer à pied.

4. Impact de la classe passerelle sur les enfants :

Les enfants ont acquis de l'autonomie dans la réalisation de petits actes quotidiens comme manger, commencer à se vêtir ; pour 3 enfants, ces actes sont en cours d'acquisition.

En termes de socialisation, les enfants ne sont plus craintifs et développent des relations avec les autres enfants. Sur les 13 familles, 12 séparations sont effectives et 1 une est en cours.

Le développement du langage chez ces jeunes enfants n'est pas totalement abouti. Un enfant du groupe a été orienté par l'équipe pédagogique vers un professionnel.

Le rythme scolaire de la classe passerelle semble adapté à ces jeunes enfants qui sont capables de tenir 3 heures sans avoir envie de dormir et qui arrivent à rester concentrés pour effectuer une activité. Tous demandent à aller à l'école « *même le week-end,* » car ils n'ont pas encore la notion du temps.

Par ailleurs, la propreté n'est toujours pas acquise pour un enfant, elle est en cours d'acquisition pour un autre.

5. Participation du(es) parent(s) à la vie scolaire et aux ateliers parentalité :

On peut dire que les parents s'investissent réellement dans la vie scolaire de leur enfant de par leur fréquentation régulière aux matinées et leur plaisir à participer avec l'enfant aux activités. Une maman regrette de ne plus pouvoir s'investir depuis le mois d'avril, évoquant des difficultés de conciliation des horaires de travail de sa propre mère, qu'elle doit accompagner quotidiennement, et de ceux de la classe.

Les ateliers parentalité, quant à eux, sont très vivants et de qualité (9 parents sur 11) : 11 parents apprécient les partages d'expériences et de savoirs notamment en matière de cuisine, 6 parents sont favorables à la mise en place d'activités comme cela l'a été au cours de l'année scolaire, 5 aimeraient davantage de sorties extérieures.

L'Éducatrice de Jeunes Enfants a souhaité mettre en place des ateliers innovants cette année. Pour ce faire, elle a d'abord recueilli les attentes des familles ; ainsi, des ateliers de loisirs créatifs, de partage de recettes culinaires, de communication parents/enfants basée sur la méthode Faber Mazlish ont pu voir le jour. L'action de bien être demandée par les mamans n'a pas pu être réalisée bien que le budget s'y afférent ne soit pas excessif et que l'enveloppe budgétaire allouée par la CAF ne soit pas totalement consommée. De plus, il répondait à une forte demande et s'appuyait sur les connaissances et compétences d'un parent (valorisation du savoir faire de ce parent et transmission au groupe).

Par ailleurs, des sorties régulières à la Médiathèque de Saint Pierre et une sortie à la ferme pédagogique ont eu lieu au cours de l'année.

Paroles d'un parent : « *ateliers avec les autres parents et les responsables très enrichissants* ».

6. Difficultés rencontrées :

7 parents soulignent leur problème de garde de l'enfant pour participer aux ateliers bien que l'équipe fasse preuve de souplesse et accepte que les enfants soient pris en charge par l'ATSEM dans l'autre pièce pour le temps de sieste.

Un parent pose comme difficulté réelle l'admission en mars de cette année d'une famille, car il constate que les autres enfants ont été perturbés par cette rentrée tardive.

7. Inscription à la prochaine rentrée 2015/2016 :

Sur les 13 enfants scolarisés en classe passerelle à l'école, 3 d'entre eux sont inscrits en petite section dans cette même école à la rentrée prochaine et 10 poursuivront leur scolarité en petite section dans l'école maternelle de leur secteur d'habitation.

Annexe 2 : EJE - Présentation des ateliers de parentalité

A PROPOS DES ATELIERS DE LA CLASSE PASSERELLE

Des ateliers vous seront proposés tout au long de l'année. Ils ont pour objectif de vous aider dans votre rôle de parent et de parent d'élève.

Quand ? : Mardi et jeudi : atelier collectif de 13h15 à 15h00.
Lundi et vendredi suivi personnalisé de 13h15 à 14h00 et de 14h15 à 15h00 (ou après-midi libre quand l'éducateur fait ses réunions ou comptes-rendus).
Il y aura la possibilité de faire des ateliers collectifs les lundis ou vendredis en fonction des besoins du moment et de la disponibilité de l'équipe.

Où ? : Dans la salle des parents qui se situe à côté de la salle de classe et de façon exceptionnelle à l'extérieur de l'école en fonction de l'actualité du moment.

Pourquoi ? : Ces ateliers sont mis en place pour vous aider à faire face aux difficultés que vous rencontrez dans l'éducation de votre enfant et pour répondre aux questions que vous vous posez sur son comportement ou ses réactions.

- Pour partager votre expérience avec d'autres personnes.
- Pour partager vos compétences et en acquérir de nouvelles.
- Pour apprendre à devenir parent d'élève et enfin pour développer vos connaissances sur les enfants et l'école.

Ces suivis personnalisés vont servir à définir avec vous vos besoins et projets et à répondre de la meilleure façon possible à vos attentes.

Comment ? : Organisation
Ces ateliers s'adressent aux parents mais vous pouvez emmener vos enfants si vous n'avez pas la possibilité de les faire garder.
En fonction de la programmation du mois (celle proposée par l'équipe ou par les parents) vous confirmerez votre présence aux jours et horaires déterminés sur le planning hebdomadaire auprès de l'éducateur de jeunes enfants.

Pour les ateliers collectifs, il y aura 3 groupes de 5/6 parents qui seront invités à venir au plus une fois par semaine. Chaque groupe prendra un temps en fin ou en début de séance pour établir le programme de travail en rapport avec le travail à fournir pour un ou plusieurs ateliers.

Pour les suivis personnalisés, ils se feront au plus une fois par mois ou en fonction de vos besoins.

Choix des thèmes :

Il vous sera proposé par l'équipe (lors de la réunion de rentrée) l'ensemble des projets pour l'année scolaire. Toutefois, vous aurez la possibilité tout au long de l'année de proposer des

modifications soit sur les thèmes à aborder, soit sur le moment de les aborder. Elles seront prises en compte de façon collégiale et les modifications nécessaires seront mises en œuvre. Les suivis n'auront pas forcément un lien direct avec les thèmes abordés en atelier collectif. Ils se baseront sur le premier entretien individuel qui servira à faire connaissance et qui établira la ligne de conduite pour l'année.

Répartition des ateliers :

Les ateliers sont déclinés en 3 propositions :

- **Loisirs créatifs :** qui regroupent toutes les situations de manipulation de divers matériels selon différentes techniques pour contribuer au fonctionnement de la classe ou à des projets spécifiques.
 - › Collage/découpage/peinture,
 - › Modelage avec argile, pâte à sel, plâtre,
 - › Exploitation de matériel de récupération,
 - › Création d'un spectacle de marionnettes pour la fin d'année,
 - › Confection de goûter, gâteau.

- **Café des parents :** qui regroupent les temps d'échange collectifs en rapport avec les thèmes choisis dans l'année. Il y aura un temps pour un apport théorique (professionnel, vidéo, article de presse), un temps pour la discussion (partage des expériences, questions) et un temps pour de la production individuelle ou collective qui résumera le travail réalisé et servira de support de référence pour l'année scolaire (alimentation, sommeil, limite, séparation, propreté,...).

- **Activités spécifiques :** qui regroupent des situations qui vont favoriser l'épanouissement personnel ou permettre le dénouement de difficultés personnelles.
 - › Partage des savoirs et savoirs faire,
 - › Participation aux projets de l'école et du quartier,
 - › Projet vacances pour les familles avec partenariat caf,
 - › Divers (lampe coco, mosaïque, ...),
 - › Présentation mairie, caf, gut, pmi et orientation.

Votre participation est attendue. En effet, la bonne marche du dispositif dépend de votre assiduité et de votre implication. Si vous venez régulièrement, des liens pourront se tisser entre vous, les autres parents et l'équipe, ce qui rendra les ateliers plus dynamiques, mais cela permettra aussi d'atteindre les objectifs que nous nous serons fixés. Si vous parlez de ce que vous voulez, que vous faites des propositions et que vous participez aux différentes actions vous serez sûr de progresser et de trouver une voie de sortie par rapport aux difficultés que vous rencontrez. De même, votre enfant accèdera à une évolution marquée dans son comportement et ses compétences.

C'est à vous de faire de la classe passerelle un outil de réussite scolaire mais aussi un lieu de vie (ouverture entre la classe et la famille) au sein de l'école.

Annexe 3 : EJE - Document séparation

PLANNING DE SEPARATION

Pour bien se séparer, nous vous proposons de rester 5 à 10 minutes avec votre enfant le temps des transmissions et d'un jeu. A votre retour, vous réintégrez le groupe classe sur les indications habituelles (prise en charge de son enfant, accompagnement pour la réalisation des activités...)

Jours	Dates et Horaire	Temps de séparation
1		Après 30 mn de séparation, le parent intègre le groupe classe
2		Après 1h de séparation, le parent intègre le groupe
3		Après 1h de séparation, le parent réintègre le groupe
4		Après 1h30 de séparation, le parent réintègre le groupe
5		Après 1h30 de séparation, le parent réintègre le groupe
6		Après 2h de séparation, le parent réintègre le groupe

Se séparer en classe passerelle

C'est la première fois que votre enfant quitte le cocon familial et se sépare de vous.

La séparation met en jeu la peur de l'abandon et peut constituer une difficulté pour lui.

Pour grandir sereinement, votre enfant a besoin d'avoir confiance en vous et en ceux qui s'occuperont de lui.

Ce moment est une étape importante du développement du jeune enfant. Une séparation préparée qui se fera au rythme de votre enfant, conditionnera son adaptation plus ou moins rapide au milieu scolaire.

Un enfant serein c'est un enfant qui pourra s'autoriser à apprendre.

L'année en classe passerelle sera l'occasion pour votre enfant de s'adapter progressivement au monde scolaire. Faire connaissance avec l'organisation d'une classe et s'ouvrir à une relation avec d'autres adultes.

Pour qu'il construise un lien d'attachement sécurisant avec les professionnels qui l'accueillent, il est important qu'il ressente une collaboration entre vous et nous autour de son vécu, de sa prise en charge au sein de la classe et de son éducation.

Ce partenariat nous permet de prendre en compte les compétences de votre enfant et de lui donner les moyens pour devenir acteur de sa scolarisation.

Tout au long de l'année, nous maintiendrons un travail de collaboration grâce aux échanges, à un partage de compétences et à la mise en place de projets communs.

Quelques pistes pour favoriser la création du lien :

- *Créer un rituel (accrocher son sac, partager un jeu...)*
- *Parler de ce que l'enfant fait, avec qui, ce que font les autres*
- *Echanger avec les autres pour montrer l'exemple*
- *Verbaliser ce que ressent l'enfant*
- *En tant que parents, échanger avec les professionnels sur votre vécu, vos émotions...*
- *Intéressez-vous à ce que fait votre enfant et à la vie de classe*
- *Donnez votre avis*

La séparation ne marque pas en soi la fin de notre collaboration, ni la fin de votre participation à la vie de la classe. Bien au contraire, elle est juste une étape de la scolarisation de votre enfant, et vous demandera de continuer à vous intéresser à ce qu'il fait, à participer aux activités et à rester auprès de lui si nécessaire.

Préparation à la séparation :

- Prendre le temps de faire un câlin : c'est une tranche d'âge qui a besoin de contact physique. Asseyez-vous et prenez-le sur vos genoux plutôt que de le porter.
- Dire ce qui va se passer, par exemple :

« Je vais t'emmener à l'école pour être avec ... » nommez les professionnels. ***« Tu vas faire des activités avec eux et moi, je viendrai te chercher plus tard (lui dire quand). Il y aura aussi d'autres enfants. Quand je reviendrai te chercher, tu me raconteras ce que tu as fait. »***

- Ecouter ce qu'il a à vous dire ou observer ses réactions s'il ne vous parle pas.

Si sa réaction est **positive**, encouragez-le.

Si sa réaction est **négative**, il faut lui **parler** de cette situation. Par exemple :
« J'entends ou je vois que tu ne veux pas que je parte et c'est normal que tu sois triste ou en colère mais je trouve intéressant pour toi que tu restes avec (nommer les noms) et je vais partir. Par contre à mon retour, nous passerons du temps ensemble.

A votre retour, il est important de **prendre les informations**.

Quelques pistes pour favoriser la séparation :

- *Verbaliser (les émotions, les actions...)*
- *Prendre le temps de se séparer (jeu, échange...)*
- *Apporter le doudou et la tétine si l'enfant en a un*
- *A votre retour, échangez avec votre enfant et l'équipe*

Annexe 4 : EJE - Fiche technique atelier « lampe coco »

Matériel utilisé :

- Scie sauteuse / perceuse / visseuse / défonceuse / pistolet à colle / meuleuse / tournevis / mètre / établi.
- Gant/lunettes de protection/vis/colle à bois/contre plaqué 25 par 25 / bombe peinture / rouleau toile fibre de verre / vernis bois/corde sisal/douille électrique/plaque de fixation douille/fil+interrupteur 1m50/pinceau/papier de verre / ciseau / colle vinylique / cutter / tasseau 2m10 / branche coco.

Organisation

- Découpage du groupe classe en 3 (6 à 7 familles) répartis du lundi au jeudi sur 4 à 5 semaines.
- Rappel des consignes de sécurité.
- Présentation du travail à réaliser et des différentes étapes.
- Démonstration de l'utilisation du matériel et de la production à réaliser, accompagnement individuel.
- Travail en autonomie et partage des compétences.
- Supervision des actions réalisées et réponses aux différentes attentes tout au long des séances.

Objectif

- Acquérir des compétences dans la manipulation de machine outil et des connaissances en bricolage.
- Prendre confiance en soi par l'action et la création (renforcement de l'image de soi).
- Partager des compétences et entraide entre les parents.
- Reprendre goût à l'effort et persévérer.
- Produire un objet liant classe passerelle et séjour vvf et correspondant à la période fête des mères/pères.
- S'accorder du temps.
- Partager des expériences et émotions.



Annexe 5 : CAF - Questionnaire concernant l'apport de la Classe passerelle dans le cadre du soutien à la parentalité

Paroles des familles interrogées : 7 mamans ont accepté de répondre au questionnaire durant les ateliers. Ils ont eu lieu en fin d'année scolaire. Les 5 papas présents n'ont pu être interrogés.

- « *Je prends plus de plaisir à jouer et à sortir avec ma fille qui faisait ses crises tout le temps. J'ai appris à poser un cadre.* »
- « *J'ai appris à discuter avec elle, à l'écouter aussi – Je suis plus patiente maintenant. J'ai travaillé la séparation avec mon enfant.* »
- « *La classe passerelle fut très constructive pour moi. J'ai appris beaucoup sur l'allaitement, le détachement, la confiance; J'ai appris à confectionner des choses en ateliers, à bricoler. J'ai discuté avec des gens. J'ai pu rompre l'isolement dans lequel j'étais. J'ai fait des sorties. J'ai appris à faire faire les devoirs et saurai faire pour un autre enfant. Avec L'EJE, brave monsieur adorable, j'ai appris beaucoup de choses.* »
- « *Cela m'a permis de constater les progrès de l'enfant. Je me rends compte d'ailleurs, que lorsque je ne suis pas présente en classe, elle avance plus vite.* »
- « *La Classe Passerelle m'a permis d'effectuer différents échanges de connaissances avec les parents et les professionnels sur les difficultés, les comportements et les conseils.* »
- « *De créer un lien avec les autres parents, nous avons constitué un petit groupe d'amis avec quelques parents et sortons souvent ensemble, le matin pendant que les enfants sont à l'école. Avec l'éducateur, j'ai appris le bricolage. La Classe passerelle m'a permis de rompre l'isolement social, de m'épanouir en tant que personnes, de créer du lien.* »
- « *Je suis une jeune maman, je pense que j'avais beaucoup à apprendre. J'ai appris à connaître les autres. Mon enfant accepte mieux le «non», comprend le refus. Il a appris les horaires des repas et des goûters. Il mange de tout et pas seulement du lait toute la journée.* »
- « *Dans la classe passerelle, j'ai appris la patience, la maîtrise de soi, le travail sur le rapport à l'enfant. J'ai pris de l'assurance, et j'ai acquis beaucoup de savoirs et de savoir-faire.* »

Apports pour l'enfant :

- « *Depuis qu'elle est inscrite à l'école, en Classe Passerelle, ma fille va un peu plus vers les autres. Elle a été aidée au niveau de la propreté. Son langage s'est développé. Elle chante.* »

- « *La Classe Passerelle a beaucoup apporté à mon fils. Il a pu s'épanouir sans moi. Il est fils unique et j'ai toujours eu beaucoup de mal dès le départ. La relation était très fusionnelle. Au début, je ne me faisais pas confiance et je ne pensais pas trouver autant de conseils. Pour tout vous dire, je ne pensais pas que cela allait réussir. Mon enfant a appris beaucoup de choses durant l'année. Et maintenant, il reproduit à maison ce qu'il a appris en classe. C'est trop génial. Je suis trop contente. D'ailleurs quand je vois les nouvelles mamans venir visiter la classe pour s'inscrire, je vais au-devant d'elle, je les incite à le faire vivement.* »
« *L'enfant a appris le langage, la verbalisation, à faire des phrases, la propreté, les couleurs, les contes. Il a aussi appris la socialisation, le sens du partage, le vivre ensemble. C'est une véritable école de la vie.* »

Amélioration à apporter:

- « *Laisser l'enfant toute la journée vers le mois de juin afin de l'habituer aux horaires de la rentrée de la petite section.* »

- **L'article de la semaine**

Un article à lire concernant l'éducation des enfants (ex : Comment gérer les colères de son enfant ? / Le langage chez l'enfant...).



- « **Je peux faire à la maison** » : ce que les parents peuvent faire facilement à la maison pour aider leur enfant. (ex : recette de la pâte à sel, jeu caché/trouvé...).

DES AFFICHAGES DANS LES COINS JEUX DE LA CLASSE

- **Affichage de la progression du lexique** (PS MS GS) selon le thème du coin afin que les parents se rendent compte des mots à apprendre.
- **Affichage des phrases** que les parents peuvent dire dans le coin concerné (ex : Tu peux me donner l'assiette jaune ? Le poulet est trop chaud !) pour guider les parents dans le jeu avec leur enfant.
- Dans le coin bibliothèque, certains livres sont mis en valeur afin d'inciter les parents à investir le coin.



DES TEMPS D'ACTIVITES



- Des temps d'accueil partagés

- Des temps d'ateliers dirigés



- Des événements ponctuels (sorties, spectacles, projets ...)

- Des moments de langage personnalisé ordinateur avec le diaporama de ce qui s'est passé en classe la veille ou la semaine précédente

